

Mineure en lettres et création littéraire - 8588

CRÉDITS :

30 crédits, Premier cycle

DIPLÔME :

Mineure en lettres et création littéraire

OBJECTIFS :

La mineure en lettres vise à initier aux études littéraires, avec pour objet d'étude : les genres, les périodes, les approches linguistiques et littéraires, les littératures française et québécoise.

INFORMATION SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission			Étudiants étrangers		
		Aut.	Hiv.	Été	Aut.	Hiv.	Été
Campus de Rimouski	TC	✓	✓		✓	✓	
	TP	✓	✓				

TC : Temps complet

TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale au Québec

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC).

Compétences linguistiques en français :

La candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la "Politique relative à la maîtrise du français" devra se soumettre à un examen institutionnel de français, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre suivant.

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme équivalent au diplôme d'études collégiales (DEC) québécois.

Compétences linguistiques en français :

La candidate ou le candidat qui ne peut faire la preuve de ses compétences linguistiques en français selon les critères de la « Politique relative à la maîtrise du français » devra se soumettre à un examen institutionnel de français, après avoir reçu une convocation à cet effet. En cas d'échec à l'examen, la réussite d'un cours de français sera exigée et l'inscription à ce cours est obligatoire dès le trimestre suivant.

À compter du trimestre d'hiver 2026, ces nouvelles conditions s'appliqueront : Toutes les personnes candidates au programme sur la base études hors Québec devront fournir une preuve de réussite de niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues au moment de déposer leur demande d'admission. Après leur admission dans le programme, elles devront répondre à la Politique relative à la maîtrise du français (C2-D20), soit par la réussite au test de l'UQAR ou par la réussite au cours FRA 001 24 en cas d'échec au test.

PLAN DE FORMATION :

Dix cours au choix parmi ceux du baccalauréat en lettres et création littéraire, dont un cours au minimum dans chacun des blocs ci-dessous :

Bloc A - Création littéraire

Cours siglés CRE

Bloc B - Approches et méthodes

Cours siglés LNG et MET

Bloc C - Culture littéraire

Cours siglés ALL, ANG, ESP, CLT et PAT

Modification au plan de formation approuvée le 6 décembre 2022 (CE-586-7569).

